******

***CONSEIL COMMUNAL***

***DES ENFANTS DE WAREMME***

Une expérience de démocratie pour les enfants...

« Les enfants ont un rôle important à jouer dans la vie de leur commune car ils ont des idées à formuler sur tous les sujets de la vie quotidienne qui les concernent. Demain ce seront eux qui seront à la barre de notre navire. » (Creccide asbl)

Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge et les enfants, eux aussi, méritent d'être entendus et écoutés.

C'est pour cette raison que la commune de Waremme organise un Conseil Communal des Enfants.

L'objectif est de réaliser des projets par et pour les enfants.

Une chouette expérience en vue...

Votre enfant est en 4° primaire, est domicilié à Waremme et est intéressé ?

Ce formulaire vous expliquera davantage les principes du CCE.

**1.** **Le Conseil Communal des Enfants, c'est quoi ?**

• Un projet où des enfants de primaire seront élus pour faire partie d'un conseil communal.

• Un lieu où les enfants élus pourront partager, hors de l'infrastructure scolaire une certaine expérience de la vie citoyenne.

• Un lieu de parole et d'échange d'idées où les enfants pourront apporter leur enthousiasme, leur imagination, leur sérieux et leur réalisme, exprimer leurs points de vue, confronter leurs opinions, faire connaître leurs idées, participer de façon active à la vie de leur quartier, de leur commune en réalisant des projets.

• Un projet où les enfants s'initieront, au fil des réunions qui auront lieu 1 fois par mois, le mardi de 16h30 à 18h00, à la prise de parole, à la réflexion, au travail en commun, à l'écoute des autres mais aussi au choix et à la construction d'un projet qui leur est propre.

• Un lieu où les élus devront réfléchir ensemble à mettre en place un ou plusieurs projet(s) d'intérêt collectif et effectuer eux-mêmes les démarches permettant sa réalisation. Les futurs projets que peuvent mettre en place les enfants pourront traiter du droit des enfants, de la lutte contre la pauvreté, de l'environnement, du travail de mémoire, etc.

• Une expérience citoyenne où les enfants apprendront sur le terrain que mener un projet à bien n'est pas toujours aisé, que de nombreuses démarches sont nécessaires, et qu'une majorité n'est pas facile à rallier à une cause.

**2.Le CCE, ça concerne qui ?**

Les garçons et les filles **domiciliés à Waremme** vont être amenés à poser leur candidature.

Les enfants qui poseront leur candidature devront avoir un accord écrit de leurs parents. (voir annexe)

**3.Les élections**

*3.1 Les élections*

• **Vu la situation exceptionnelle de cette année 2020**, il n'y aura pas de campagne électorale, ni de vote organisé au sein des écoles.

Les premières candidatures seront prioritaires.

• Les élèves seront élus pour une période de **deux ans**.

*3.2 Qui peut être candidat ?*

• Si tu souhaites être élu, choisi, **il est indispensable que tu sois domicilié** **à Waremme et que tes parents acceptent ton choix. Tu dois être en 4° primaire.**

• Si tu obtiens leur accord, tu poseras ta candidature au moyen d'une feuille d'inscription.

• Cette candidature doit être accompagnée de l'autorisation parentale ci-jointe, signée et remise pour le 25 juin 2020 soit :

A l'adresse suivante :

**Conseil Communal des Enfants**

**Rue Joseph Wauters, 2**

**4300 Waremme.**

Les documents sont à déposer dans la boîte aux lettres ou à envoyer par courrier postal.

ou par mail à l’adresse :

**cce@waremme.be**

**4.Les séances du CCE**

• Les élus devront **prêter serment**, en présence de tous les membres du Conseil communal et sous la présidence du Bourgmestre ou d'un Échevin délégué à cet effet.

• **A partir de septembre 2020, les élus se réuniront une fois par mois**.

• La première réunion aura lieu **le mardi 29 septembre 2020 à 16.30** en la salle du Conseil communal (administration communale entrée rue Joseph Wauters)

• **Les parents seront responsables, au niveau des transports, pour amener et rechercher leur enfant pour les séances du CCE.**

**5.Pour tout renseignement**

• **Julien HUMBLET**

Echevin en charge de la Jeunesse

• **Emmanuelle DERYCK**

Animatrice

0492 78 81 33

**cce@waremme.be**